



**VILLE
D'AMILLY**

Boîte Postale n° 909
45209 AMILLY CEDEX
Tél : 02.38.28.76.00
Fax : 02.38.28.76.11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 JUIN 2024**

Objet :

**Mise en vente d'un bien communal privé 78
rue Paul Doumer 45200 Montargis**

Date de convocation

20 juin 2024

Nombre de Conseillers

**En exercice : 33
Présents : 24
Votants : 31**

**Pour Extrait Conforme,
Pour Le Maire,
Par délégation
Le fonctionnaire titulaire,
Nadine DUMONT**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

045-214500043-20240626-DEL2024036-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2024
Publication : 28/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le Vingt Six juin à 19 heures
Lé Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de Monsieur DUPATY
Gérard, Maire

ETAIENT PRESENTS :

**M. BOUQUET, Mme BEDU, M. SZEWCZYK, Mme CARNEZAT,
M. LECLOÛ, Mme TURBEAUX-JULIEN,
M. CARON-PERROUD, Mme CARRIAU**

Adjoint (e) s au Maire,

**Mme TINSEAU, MM FOURNEL, ABRAHAM, Mmes FARNAULT,
MOLINA-AUBERT, SAJET, M. PATRIGEON, Mme PENIN,
M. RAISONNIER, Mme FOUBET, M. DAUNAY, Mme PLICHON,
MM. BONCENS, BEAULIER, Mme BONNARD,
Conseiller (e) s Municipaux,**

Formant la majorité des Membres en exercice

ABSENTS EXCUSES :

**Mme FEVRIER
M. ROLLION
Mme FOLY
M. LAVIER
M. SALL
M. GABORET
M. CHALENCON**

**Pouvoir à Mme CARNEZAT
Pouvoir à M. SZEWCZYK
Pouvoir à Mme BEDU
Pouvoir à M. LECLOÛ
Pouvoir à M. BOUQUET
Pouvoir à M. DAUNAY
Pouvoir à M. BONCENS**

ABSENTS:

**M. DESPLANCHES
Mme HUTSEBAUT**

Madame FOUBET Gladys a été élue Secrétaire de séance.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMILLY

C.M. du 26 juin 2024

AT FONCIER/N°2024/36

OBJET : MISE EN VENTE D'UN BIEN COMMUNAL PRIVE - 78 RUE PAUL DOUMER – 45200 MONTARGIS

Monsieur le Maire expose :

La Ville est propriétaire d'une maison de ville située à Montargis, faisant suite à un legs testamentaire.

Le bien se situe 78 Rue Paul Doumer à Montargis (45200) sur les parcelles cadastrées AH n°263-269 et 262, d'une superficie de 137 m².

Le bien a été estimé par le Service des Domaines, dans son avis du 17 juin 2024, à une valeur vénale de 69 000 €.

Il est proposé de fixer le prix de vente à **soixante-neuf mille euros (69 000 €)** minimum hors frais de notaire.

Les formalités de publicité suivantes sont proposées :

- Une publicité sur le terrain et sur le site de la ville à compter du 01 juillet 2024 jusqu'au 30 août 2024.
- Les offres d'acquisition seront déposées en Mairie
- Une date limite de dépôt de ces offres sera fixée et portée à la connaissance du public
- Le critère retenu pour le choix de l'acquéreur sera le prix proposé

La vente aura lieu à l'amiable en la forme d'un acte notarié.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

Sur proposition de la Commission Travaux- Aménagement du Territoire - Commande Publique du 13 juin 2024,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE,

DECIDE de procéder à la mise en vente du bien communal privé situé au 78 rue Paul Doumer à Montargis aux conditions ci-dessus exposées.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification et de sa télétransmission au contrôle de légalité.

FAIT et DELIBERE le jour, mois et an que dessus.